

Le CCME présente trois nouvelles études relatives à la protection sociale des MRE

Le groupe de travail «Administration, droits des usagers et politiques publiques», relevant du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), a présenté, jeudi dernier à Rabat, trois nouvelles études portant sur «La protection sociale des immigrés marocains, cas de la France», «La protection sociale des immigrés marocains, cas de l'Espagne» et «L'immigration marocaine aux îles Baléares».

Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) a présenté, jeudi à Rabat, trois nouvelles études relatives à la protection sociale des Marocains de France, d'Espagne et des îles Baléares. Réalisées par des chercheurs marocains, français et espagnols sous la coordination du Groupe de travail «Administration, droits des usagers et politiques publiques» relevant du CCME, ces études portent principalement sur la migration de travail et proposent des analyses, des statistiques et des données actualisées qui seront mises à la disposition des chercheurs et des institutions s'intéressant à la question migratoire.

Présentant les résultats de ces études, le président du groupe de travail «Administration, droits des usagers et politiques publiques», Abdelhamid El Jamri, a souligné que le but recherché est de jeter la lumière sur la situation des immigrés marocains dans ces pays. «En cernant quelques aspects qui concernent directement les Marocains du monde, tels que la protection sociale, ces études sont à même de fournir au gouvernement les outils



Deux nouvelles études sont en cours de réalisation.

Réalisées par des chercheurs marocains, français et espagnols, ces études portent principalement sur la migration de travail.

nécessaires pour discuter de ces sujets avec les gouvernements des pays de résidence», a estimé le responsable. Elles visent également à formuler des propositions à même d'assurer aux Marocains une meilleure protection de leurs droits, a souligné M. El Jamri qui a passé en revue les détails de ces études.

Intitulée «L'immigration marocaine aux îles Baléares», la première étude permet une meilleure connaissance de la communauté marocaine résidant dans les îles Baléares, soulignent ses élaborateurs. Il s'agit d'une analyse-diagnostic de la communauté marocaine, de ses conditions de vie économiques et sociales et de son tissu associatif très réputé pour son dynamisme. Selon M. El Jamri, cette étude fait ressortir que les Marocains constituent la communauté

étrangère la plus importante aux îles Baléares (24.176 personnes) devant les Allemands et les Britanniques. Quant à la deuxième étude, intitulée «La protection sociale des immigrés marocains, cas de la France», elle est destinée à appuyer les politiques publiques visant à assurer aux immigrés marocains en France la préservation de leurs acquis et les conditions optimales d'une vie sociale et économique meilleure, au Maroc ou en France, par une meilleure coordination des systèmes de sécurité concernés.

Portant sur «La protection sociale des immigrés marocains, cas de l'Espagne», la troisième étude prend en compte les différences majeures entre la migration en Espagne et celle de France. En effet, le système de sécurité sociale en Espagne est assez complexe, chaque communauté autonome possédant son propre système de protection sociale dans une organisation assez particulière. L'étude a tenté donc de trouver des réponses aux questions relatives à l'assouplissement de la législation pour assurer une meilleure protection des travailleurs marocains.

Selon Abdelhamid El Jamri, deux nouvelles études sont en cours de réalisation. La première sera intitulée «Les mondes des Marocains du monde, transformations socio-économiques et institutions». Elle concernera les différentes évolutions des modes migratoires marocains. Quant à la deuxième, elle portera sur «Les jeunes Marocains d'Italie : une analyse de situation». ■